



**Cette subvention s'adresse uniquement aux particuliers
(les professionnels sont exclus du dispositif)**

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Pour favoriser l'utilisation de composteurs en bois par les particuliers et ainsi réduire la quantité d'ordures ménagères et limiter le dépôt de déchets végétaux en déchèterie, la commune de Sainte-Consrce instaure un dispositif d'aide à l'achat de composteur en bois destiné aux particuliers.

- L'aide sera versée une seule fois par foyer
- L'aide sera de 30% du montant TTC de l'achat avec un maximum de 40 € par foyer, sur présentation de la facture d'achat.

Il s'agit d'une subvention conformément à la délibération du 09/03/2021.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur

- Original du formulaire de demande d'aide complété et signé
- Photocopie de la facture d'achat au nom du demandeur
- Justificatif de domicile : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, quittance de loyer ou facture EDF, GDF... au même nom que celui figurant sur la facture d'achat
- RIB

LE DEMANDEUR

Nom - Prénom	
Adresse	
Commune	
Téléphone	
Adresse mail	

- J'atteste sur l'honneur la validité des informations fournies ci-dessus
- Je demande à bénéficier de l'aide à l'achat que propose la commune de Sainte-Consrce

Date :

Signature :

Validation Mairie :

Bon pour accord :

Le :

A :

Signature Adjoint Transition écologique